



**COMMUNIQUÉ DE LA
MUNICIPALITÉ
N° 3/2010-2011**

du 23 octobre au 26 novembre 2010

Renens, le 26 novembre 2010

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

1. Sous la loupe

Subventionnement de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)

Dès janvier 2011, la FAJE subventionnera les institutions membres des réseaux d'accueil collectif de jour à hauteur de 20% de la masse salariale (personnel éducatif et direction) au lieu de 18% jusque-là. Pour l'accueil collectif pré- et parascolaire de la ville de Renens, c'est un montant de Fr. 53'000.- qui est en jeu.

Par ailleurs, elle augmentera le forfait accordé à la structure de coordination de l'accueil familial de jour pour ses tâches administratives, le portant à Fr. 50'000.- par EPT de coordinatrice subventionnée. Pour Renens, cela représente Fr. 30'000.- (au lieu de Fr. 15'000.- jusqu'à présent).

La FAJE a également accordé une aide au démarrage d'un montant de Fr. 240'000.- ainsi qu'une aide à la pierre de Fr. 106'000.- pour l'APEMS du 24-Janvier qui a ouvert ses portes le 6 décembre.

Rapport sur la comparaison des coûts de la gestion des déchets

En 2009, la Direction Environnement-Maintenance a participé à l'enquête nationale sur les coûts de gestion des déchets, basés sur les chiffres 2008. Ce sondage a été effectué par l'Union des Villes Suisses, Infrastructures communales. Lors du séminaire du 2 novembre 2010 organisé par la fondation Pusch sur la gestion écologique et économique des déchets dans les communes, M. Bukowiecki, directeur d'Infrastructures communales, a présenté les résultats de ce travail. La part prédominante des coûts de gestion sont définis par les catégories de déchets clés, telles que les incinérables, les déchets organiques, le papier et le verre.

Pour mémoire, la collecte en porte-à-porte des déchets à Renens est effectuée par l'entreprise Veolia (anciennement Matthey Transports). Les ordures ménagères ramassées (4'500 tonnes par an) sont incinérées à l'usine Tridel de Lausanne. Le papier/carton (1'000

tonnes par an) est amené au recyclage chez Thévenaz-Leduc à Ecublens. Les déchets organiques (plus de 1'000 tonnes par an) sont repris par l'usine de méthanisation de Lavigny pour produire du gaz et du compost. Le verre (800 tonnes par an) est acheminé à l'entreprise Valorsa à Penthaz, pour être recyclé dans les verreries suisses.

Si on compare les résultats du sondage avec les chiffres renanais, on constate les faits suivants : au niveau de la collecte, les coûts supportés par Renens sont en dessus de la moyenne nationale. Le contrat de collecte des déchets à Renens se basait en 2008 sur un forfait à l'habitant, quel que soit le tonnage.

Pour le traitement de ces mêmes déchets, Renens obtient généralement des meilleurs tarifs que la moyenne suisse. En ce qui concerne le verre, Renens est au-dessous de la moyenne nationale car la Ville pratique une collecte en porte-à-porte, rendant impossible le tri du verre par couleur; et La rétrocession pour le verre trié est plus importante que celle pour le verre mélangé.

Si on compare ce même sondage 2008 avec les prix obtenus pour 2011 suite à l'appel d'offre pour la collecte en porte-à-porte, on remarque que : excepté pour la collecte des déchets organiques, tous les prix obtenus seront meilleurs marchés que la moyenne nationale. Pour les coûts de traitement, Renens continue à bénéficier d'un tarif de reprise des déchets très concurrentiel par rapport à la moyenne suisse. La situation à venir est donc tout à fait encourageante d'un point de vue économique, considérant également la volonté de la Municipalité d'améliorer le tri des déchets.

Bilan de la 25ème édition du Festival de théâtre en herbe et des arts de la scène, du 4 au 6 juin 2010

La 25ème édition du Festival de théâtre en herbe et des arts de la scène a connu un excellent succès avec une fréquentation estimée à 3'000 personnes, soit 1'000 visiteurs de plus que les années précédentes. Deux scènes, l'une sous tente au parc Frehner et la seconde à la Salle de spectacles, ont permis à plus de 20 troupes, soit environ 360 jeunes artistes de se produire.

De très belles prestations sont à souligner, notamment celle du concert des Ministrings de Lausanne, celui de la troupe Expression 5/20+ de Lausanne, la performance du Centre de rencontre et d'animation de Renens (CRA) avec 50 jeunes sur scène et la troupe invitée du Maroc, Lajouad Art, avec un spectacle plus intimiste. De plus, Karim Slama, parrain de l'édition, a animé avec une quinzaine de jeunes un atelier dont le résultat a été présenté au public le samedi en fin d'après-midi.

En ce qui concerne l'infrastructure, plusieurs améliorations ont été effectuées, notamment l'installation de la nouvelle tente, propriété de la Ville, plus haute que celle louée précédemment, la mise en place de gradins (150 places) et une signalétique particulière faite de figurines de couleur installées dans le centre-ville et plus précisément entre le parc Frehner et la Salle de spectacles.

Par ailleurs, constatant qu'à chaque édition certains jeunes viennent perturber le bon déroulement du festival, un "grand frère", soit un jeune adulte connu des adolescents de Renens, a été engagé en plus d'un agent de sécurité dans une démarche de sensibilisation des jeunes aux manifestations organisées par la Ville. Cette option s'est révélée très appropriée, tant pour les organisateurs que pour le public et les artistes. Le bilan général est donc tout à fait réjouissant.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- de soutenir la publication du **livre "L'Ouest pour horizon"** du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (publication prévue pour 2011) par le versement d'une participation financière et de l'acquisition d'un certain nombre de livres. Rédigé de manière non spécialisée, riche d'illustrations et de cartes, cet ouvrage répond à des intérêts des professionnels concernés par la question des agglomérations, mais aussi le large public de la région;
- d'autoriser les sociétés membres de l'Union des sociétés locales (USL) à organiser **15 lotos** durant la période du 7 janvier au 6 février 2011;
- de signer un **pacte de préemption** inscrit au Registre foncier d'une durée de quinze ans avec la propriétaire des locaux de la rue de l'Industrie 2-4-6, en faveur de la Commune de Renens, permettant ainsi d'assurer que la ville soit prioritaire si ce bâtiment devait être vendu, afin de pouvoir garantir la pérennité de la garderie "La Farandole" dans ce bâtiment;
- suite à la fermeture saisonnière du container de Ovest Roule le 31 octobre 2010, d'installer provisoirement à la place de la Gare la **station de vélos en libre-service** prévue pour la rue de la Mèbre, ceci sans génie civil et sans coût supplémentaire. Cette solution intermédiaire permet d'assurer la continuité des prestations aux usagers, notamment les étudiants qui ont pris l'habitude d'utiliser ces vélos entre la gare et le Campus, en attendant la réouverture d'Ovest Roule pour la prochaine saison estivale. Cette station Velopass sera déplacée et installée définitivement en mars-avril 2011 à la rue de la Mèbre dès la fin de son réaménagement;
- d'autoriser la tenue du traditionnel **marché hebdomadaire les vendredis** 24 et 31 décembre 2010 (et non les samedis 25 et 1^{er}, jours fériés) et de l'annoncer dans le Carrefour Info Renens et le site internet;
- de financer la réalisation de la **brochure "L'arbre, citoyen renonais"**, sur la base du rapport interne intitulé "Concept d'entretien et de remplacement des arbres d'avenue". Les premiers exemplaires ont été distribués à l'occasion de la plantation des arbres sur la place du Marché, le samedi 27 novembre 2010;
- d'accepter le principe de participation aux études et à **l'établissement des cartes des dangers naturels** en signant la convention y relative. La Confédération a fixé un délai à 2011 pour l'établissement des cartes de dangers. Dès lors, la Commission cantonale des dangers naturels a pris en charge la coordination des études et le regroupement des communes au sein de lots en fonction de critères topographiques. La Commune de Renens est intégrée au lot N° 5 Lausanne et au regroupement 05H Renens-Ecublens, qui comprend aussi le territoire de Chavannes-près-Renens;
- de signer le protocole additionnel à la convention pour la mise en œuvre commune du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (**PALM**) qui a pour objet de définir les engagements respectifs des partenaires (12.11). Elle s'est rendue le mardi 16 juin à Morges, dans le cadre de la conférence d'agglomération, pour la signature de ce protocole additionnel entre les communes du PALM et les représentants du canton.

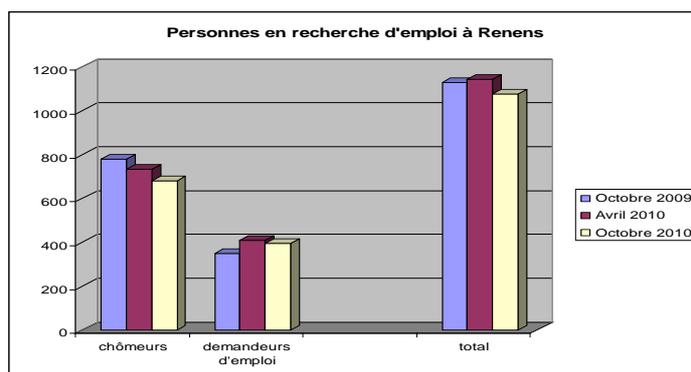
La Municipalité a pris acte :

- de la **suppression** des seize **poubelles jaunes** spécifiques à la **collecte des piles** qui étaient réparties sur l'ensemble du territoire communal. Toxiques, les piles et les accumulateurs doivent en effet impérativement être collectés séparément. A cet effet, des affichettes explicatives incitant les citoyens renanais à ramener leurs piles usagées dans les centres commerciaux seront placées, pendant un mois, en lieu et place des poubelles jaunes et un complément d'information paraîtra dans le prochain Carrefour Info Renens;
- de la vérification des **comptes 2009 de l'école de musique "la Renanaise"**;
- de la vérification des **comptes 2009 de la fanfare "La Clé d'Argent"**;
- de la vérification des **comptes 2009 du Tennis-Club de Renens**;
- de la prochaine ouverture de **l'APEMS du 24-Janvier** et de **l'Espace-repas des Baumettes** à la rentrée scolaire de janvier 2011. L'Espace-repas des Baumettes sera ouvert prioritairement aux élèves de la 7^{ème} à la 9^{ème} année scolarisés à Verdeaux (5^{ème} et 6^{ème} année sur demande des parents). Il sera ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis des périodes scolaires de 11 h 30 à 13 h 30, et sera géré par une animatrice des APEMS. Comme au Léman, l'Espace-repas des Baumettes ne proposera pas d'accueil contractuel, les élèves seront donc libres d'y venir et de le quitter à leur guise. Pour leur repas, les élèves pourront apporter un pique-nique ou un plat à réchauffer au micro-onde ou commander, le matin même, un repas chaud confectionné par la cuisine des Baumettes et payé le midi à l'animatrice (Fr. 9.50 le repas). Les Baumettes factureront à la Commune (au même prix) les repas préparés dans ce cadre. Un flyer d'information sera envoyé en janvier aux parents des élèves concernés et un article paraîtra dans le Carrefour Info.

3. Evolution du nombre de chômeurs et demandeurs d'emploi à Renens

Nombre de personnes en recherche d'emploi

| | <i>chômeurs</i> | <i>demandeurs d'emploi</i> | <i>total</i> |
|--------------|-----------------|--------------------------------|---------------------|
| Octobre 2009 | 780 | 349 | 1129 |
| Avril 2010 | 735 | 408 | 1143 |
| Octobre 2010 | 680 | 396 | 1076 |



Taux de chômage

| | Renens | OL | Vaud | Suisse |
|--------------|--------|-----|------|--------|
| Octobre 2009 | 7.8 | 6.0 | 5.5 | 4.0 |
| Avril 2010 | 7.4 | 6.0 | 5.7 | 4.0 |
| Octobre 2010 | 6.8 | 5.3 | 5.2 | 3.5 |

La comparaison des pourcentages détaillés entre avril et octobre 2010 permet les constats suivants : le taux de chômage renanais a baissé de 0.6 points, celui de l'Ouest lausannois de 0.7, et celui du canton, de 0.5 points. La répartition entre hommes et femmes reste stable (53% hommes et 47% femmes) ; la proportion de Suisses reste à 1/3. Les plus de 50 ans représentent 19.4% (19.6 en avril), les jeunes de moins de 20 ans représentent 2.9% (2 en avril). Dans l'Ouest lausannois, les secteurs les plus touchés sont : hébergement et restauration, santé humaine et action sociale.

Définitions

Chômeurs : tout demandeur d'emploi n'exerçant aucune activité lucrative, disponible de suite pour un emploi et bénéficiant des indemnités de chômage

Demandeurs d'emploi : toute personne inscrite à un Office Régional de Placement

LA MUNICIPALITÉ